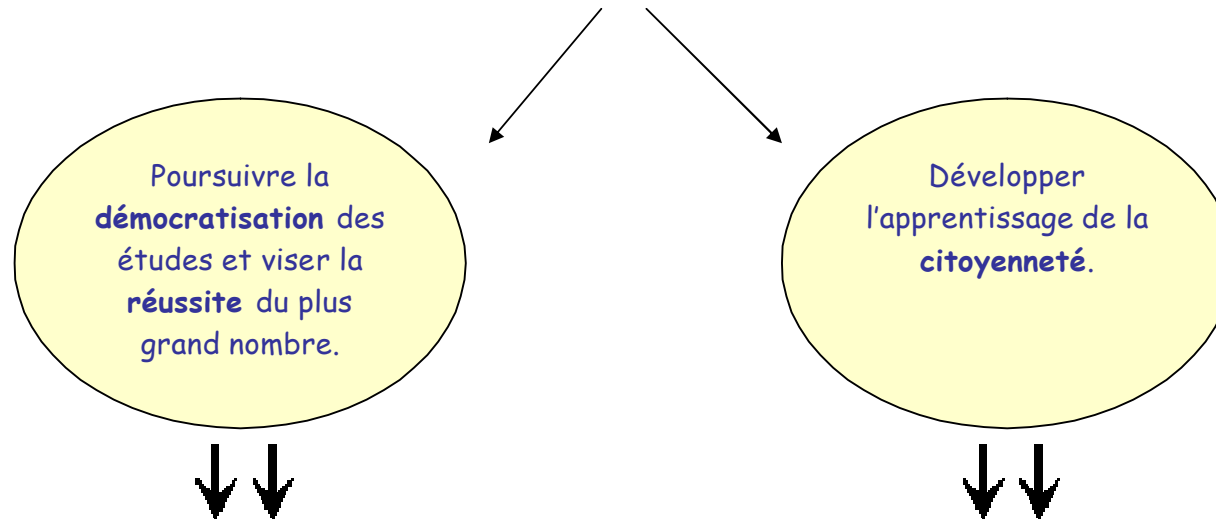


Synthèse des programmes lycée

Réforme du lycée : un lycée pour le XXI^e siècle



- ⊞ **Réduction des effectifs** en fonction des activités pédagogiques (possibilité de dédoublement d'heures)
- ⊞ **TPE** en 1^o et Terminale.
- ⊞ Mise en œuvre de **nouveaux programmes**.
- ⊞ **Aide individualisée** en 2^{de}.
- ⊞ Développement des **pratiques culturelles et sportives** : ateliers d'expression artistique, nouvel enseignement de détermination de Sport.
- ⊞ Mise à Niveau en Informatique.

- ⊞ Meilleure communication entre élèves et enseignants à travers les **heures de vie de classe**
- ⊞ Introduction de l'**ECJS**
- ⊞ Création dans chaque lycée d'un **conseil de la vie lycéenne**.

Nouveaux programmes EPS: Classe de SECONDE (B.O.H.S n°5 du 29 Août 2002)
Cycle TERMINAL (B.O.H.S.n°5 du 30 Août 2001)

FINALITE

Former par la pratique
des APSA, un citoyen
cultivé, lucide, autonome.

OBJECTIFS

- Accès au patrimoine culturel : les APSA
- Développement des ressources pour améliorer l'efficacité, la confiance en soi et la réalisation personnelle.
- Développement des connaissances et compétences nécessaires à l'entretien de la vie physique et au développement de la santé tout au long de la vie
- Engagement dans une voie de spécialisation par approfondissement de la pratique des APSA.

COMPETENCES



Composante CULTURELLE (CC)

Par la diversité des activités physiques sportives et artistiques.

- 1) Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée.
- 2) Adapter ses déplacements aux différents types d'environnements
- 3) Concevoir et réaliser des actions à visée artistique ou esthétique.
- 4) Conduire un affrontement individuel et/ou collectif.
- 5) Orienter et développer les effets de l'activité.

Composante METHODOLOGIQUE (CM)

Par l'acquisition de méthodes, d'attitudes, de démarches réflexives favorables aux apprentissages.

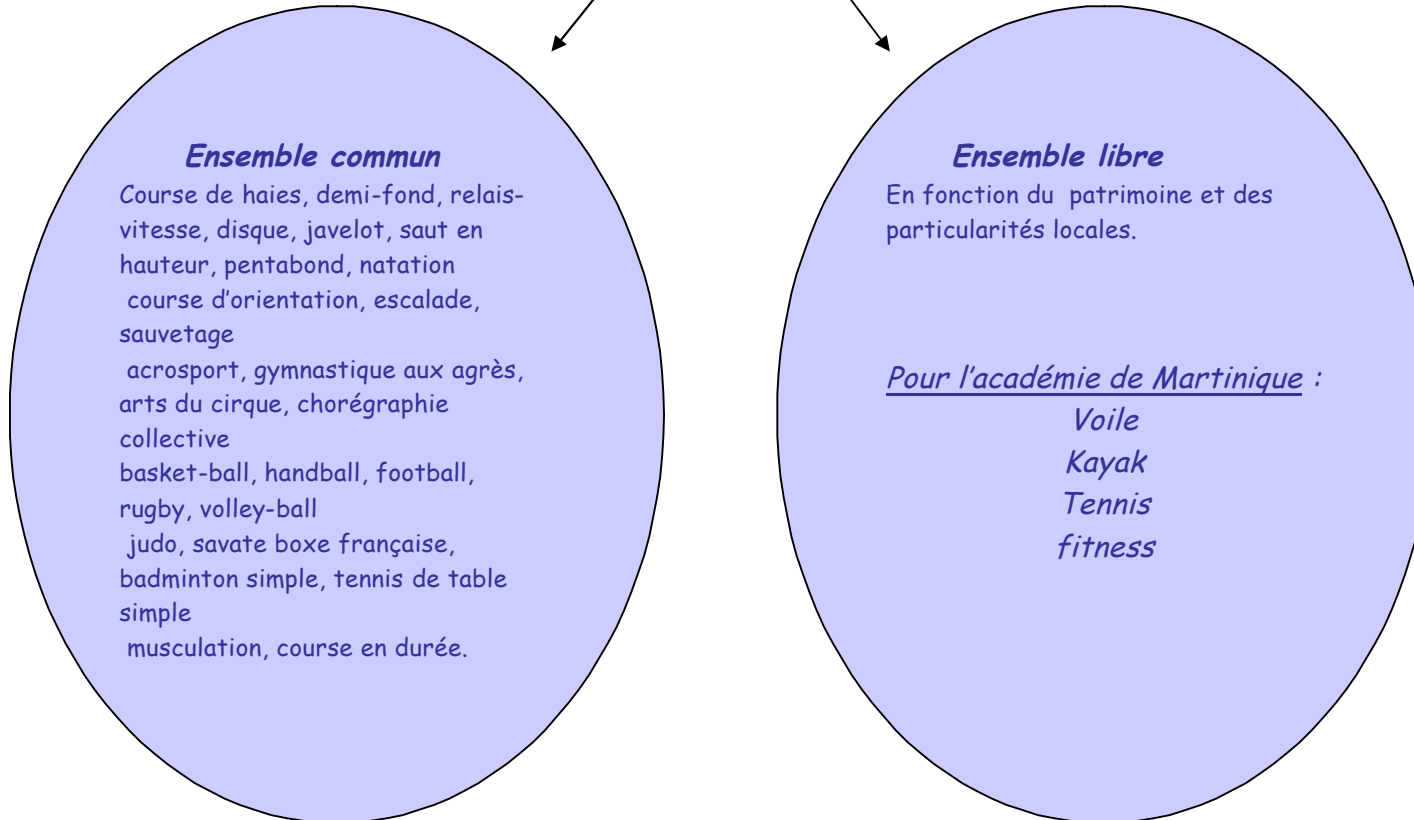
- 1) S'engager lucidement dans la pratique de l'activité.
- 2) Se fixer et conduire de façon de plus en plus autonome un projet d'acquisition ou d'entraînement.
- 3) Mesurer et apprécier les effets de l'activité.
- 4) Se confronter à l'application et à la construction de règles de vie et de fonctionnement collectif.

CONNAISSANCES



<i>Les INFORMATIONS</i>	<i>Les TECHNIQUES Et TACTIQUES</i>	<i>Les CONNAISSANCES sur SOI</i>	<i>Les SAVOIR-FAIRE SOCIAUX</i>
<p>Elles apportent des éléments :</p> <p>Sur l'activité physique (règlements, évolution, diverses formes sociales)</p> <p>Sur le pratiquant et son fonctionnement corporel (physiologique, psychologique...).</p> <p>Sur les relations avec d'autres APSA et d'autres disciplines scolaires.</p>	<p>Elles sont spécifiques et caractéristiques à chaque activité.</p> <p>Elles se maîtrisent progressivement dans chaque APSA.</p>	<p>Elles sont issues de l'action et s'acquièrent par l'expérience.</p> <p>Elles constituent des répertoires de sensations et d'émotions.</p> <p>Elles font appel aux sens, à une réflexion sur sa pratique.</p> <p>Elles permettent une adaptation et des situations nouvelles.</p>	<p>Construire, connaître, utiliser les règles.</p> <p>Permettent de coopérer, argumenter, négocier de conflits.</p> <p>Ils valorisent l'honnêteté, le respect de l'autre.</p> <p>Ils sont liés à la gestion et à l'organisation des pratiques, à la maîtrise des confrontations, à la prévention des problèmes de sécurité.</p> <p>Ils sont liés aux rôles sociaux liés à la pratique des APSA.</p>

2 ENSEMBLES d'APSA



PROGRAMMATION ANNUELLE

- * 3 APSA au moins
- * 2 APSA issues de l'enseignement commun
- * Chaque activité est finalisée par les compétences de la composante culturelle
- * Chaque activité permet de solliciter les compétences de la composante méthodologique
- * Parmi les 3 activités, 1 au moins sera collective

PROGRAMMATION DE LA SCOLARITE

- * Les équipes pédagogiques puiseront dans les deux ensembles les activités proposées afin d'offrir une programmation polyvalente et équilibrée au cours du cursus de formation, et d'atteindre les quatre compétences de la composante culturelle du programme. (BO hors série n°6 du 29 Août 2002):
- * Classe de seconde : stabilisation des connaissances et des compétences acquises au collège pour une détermination des choix ultérieurs.
- * Cycle terminal : acquisition de connaissances plus approfondies dans les activités physiques choisies avec un niveau minimal exigible, un niveau maximal laissé à l'initiative des enseignants.

EVALUATION

- * L'évaluation des compétences se réalise **de façon globale** à partir de l'observation de l'élève dans une situation proposée par le programme.
- * L'équipe pédagogique choisira collectivement **les situations, les barèmes et les critères** qui permettent de vérifier que les 9 compétences ont été acquises par les élèves.
- * Une **fiche de bilan** accompagne l'élève tout au long de l'année et du cursus lycéen
- * Compte tenu de la spécificité de la discipline et des différences qui peuvent exister entre les garçons et les filles, il conviendra de moduler l'évaluation en construisant, par exemple, des **barèmes différents** pour les uns et les autres.

INAPTITUDES partielles et/ou temporaires

- * Les élèves montrant des inaptitudes partielles ou temporaires **doivent participer** à l'enseignement de l'EPS et accéder aux contenus des programmes.
- * **Les équipes pédagogiques**, en concertation avec le médecin scolaire et avec le conseil d'administration de l'établissement, **décident** de la participation effective des élèves.
- * Les équipes pédagogiques procèdent alors à des **adaptations du programme** en fonction des particularités des élèves.
- * Ces élèves pourront être **intégrés au processus d'évaluation** dans la mesure où ils peuvent progresser sur certains aspects du programme.

*M. Claudel
Janvier 2005*